

INNOVER DANS LES MATÉRIAUX ET LES BÂTIMENTS DURABLES



Qu'est-ce qu'un pôle de compétitivité ?



Les pôles de compétitivité ont été créés en 2005 pour

développer la capacité d'innovation des acteurs économiques, afin de développer la croissance et l'emploi sur les marchés porteurs d'avenir.

Un pôle de compétitivité rassemble sur un territoire bien identifié et une thématique donnée, des entreprises petites et grandes, des laboratoires de recherche et des établissements de formation.

Ce réseau d'innovation a pour mission d'animer, de structurer les filières, de faire émerger et d'organiser le pilotage de projets d'innovation collaboratifs. Pour ce faire, les pôles de compétitivité ont développé un vaste panel de services et d'animations au service de leurs adhérents.

70% des entreprises innovantes sont membres des Pôles.

86% de leurs membres sont des PME (source AFPC).

Le Pôle de compétitivité Fibres-Energivie est issu de la fusion des Pôles Alsace Energivie et Fibres. Il est **le seul pôle de compétitivité dédié aux matériaux et au bâtiment durables**.

Le réseau compte près de 400 acteurs, entreprises, centres et laboratoires de recherche, organismes de formation. **L'ensemble des maillons des filières du bâtiment y est représenté** : les fabricants de matériaux, les industriels des systèmes constructifs et ceux des équipements énergétiques, les architectes et les bureaux d'études, les constructeurs, les spécialistes de l'exploitation et de la maintenance, la promotion immobilière.

Dans les matériaux, grâce aux effets de synergie entre les filières, le marché du bâtiment durable devient la locomotive pour le développement d'autres marchés.

Carte d'identité :

STATUT JURIDIQUE
Association loi 1901

IMPLANTATION
Alsace et Lorraine

BUDGET DE FONCTIONNEMENT
2 M€

TAILLE DU RÉSEAU

EQUIPE D'ANIMATION
20 personnes

270
organismes adhérents

12
organismes de formation
(+13 structures affiliées)

21
organismes de recherche
(+61 structures affiliées)

218
entreprises

19
organismes professionnels

18
partenaires d'animation

14
grands groupes

23
ETI

181
TPE/PME



Une offre de services pointus, adaptés aux filières

S'intégrer à un large réseau

Afterworks, petit-déjeuners, conférences, publication de communications sur les adhérents, annuaire, intranet RezO...

Le Pôle met en place de nombreux outils et actions pour **faciliter le partage d'expérience, la mise en contact, la détection d'opportunités.**

Il contribue aussi à la visibilité et l'image de ses adhérents.

Innover plus

De l'idée au marché, le pôle renforce votre **capacité d'innovation**

- ▶ Faire émerger les idées : **service de veille**, accès à des connaissances et des informations de qualité
- ▶ Evaluer votre innovation grâce à des **diagnostics techniques et réglementaires**
- ▶ Etre accompagné dans vos **projets collaboratifs de R&D**
- ▶ Rechercher des évaluations techniques pour faciliter la mise en marché des innovations dans le bâtiment

Accompagner la croissance

Grâce au Pôle, vous identifiez de nouvelles opportunités d'affaires et vous développez vos compétences.

- ▶ Fibres-Energivie porte l'action **CIM-Eco®**, programme le plus important en France dans le domaine de **l'éco-conception**.
- ▶ Le Pôle accompagne votre **développement à l'export** et notamment sur les marchés germanophones.
- ▶ Entreprise innovante, vous avez besoin d'assurer votre financement via une **levée de fonds** ? La démarche « Entreprise Innovante des Pôles » animée par des experts métiers et des professionnels du financement vous prépare à sa réussite.

L'accompagnement aux projets collaboratifs de R&D

Si le développement des entreprises passe par l'innovation, cette ambition nécessite parfois d'associer ses compétences et ses moyens à ceux d'entreprises partenaires ou de centres de recherche au sein d'un projet collaboratif.

Une collaboration qui peut contribuer à donner plus d'ampleur au projet, accélérer l'innovation, permettre de partager les risques et de mutualiser les budgets de recherche et développement.

Participer à des projets communs

Vous avez une problématique à résoudre ?

Certains adhérents du Pôle la partagent ou peuvent vous aider à la résoudre. Le Pôle vous met en relation et vous aide à structurer des pistes de collaboration.

Trouver les partenaires qu'il vous faut

Vous avez un projet ?

Le Pôle vous aide à trouver les compétences nécessaires à sa réussite : laboratoires publics ou privés, centres techniques, entreprises en France ou à l'étranger.

Il s'assure de la bonne mise en place du consortium ainsi constitué et veille à la confidentialité autour du projet.

Décrocher les financements pour votre innovation

Votre projet d'innovation passe devant notre comité d'innovation pour l'obtention du **label « pôle de compétitivité »**. Marque de reconnaissance nationale, ce label vous **facilite l'obtention de financements publics**.

Nos chefs de projets identifient le financement le plus adapté à votre projet, vous accompagnent pour répondre aux appels à projets et vous aident à **maximiser vos chances de succès**.

Les projets accompagnés

► **85 %** des projets de R&D labellisés par le Pôle ont un objectif de mise sur le marché inférieur à 5 ans

► **1024** emplois maintenus ou créés

313
projets labellisés

129
projets cofinancés

360 M€
d'investissements
en recherche

133 M€
de cofinancements
publics

chiffres à fin 2014 cumulés depuis le démarrage des Pôles (Fibres 2005, Alsace Energivie 2010)



Les domaines d'actions stratégiques

Les actions du Pôle s'inscrivent dans des domaines d'actions stratégiques (DAS). Un DAS a pour but de résoudre des problématiques en levant des verrous d'ordre technologiques, ou non technologiques.

Chimie de la biomasse lignocellulosique



Valorisation de la ressource lignocellulosique par la chimie

- ▶ Optimisation de l'exploitation des co-produits de la filière forêt-bois-papier
- ▶ Elaboration de produits à haute valeur ajoutée, offres alternatives aux dérivés pétroliers
- ▶ Développement de technologies de transformation propres et de procédés flexibles

Fibres et matériaux durables



Elaboration de matériaux, produits et procédés dans une logique d'optimisation de leur cycle de vie

- ▶ Elaboration de matériaux à moindre impact environnemental
- ▶ Conception des matériaux et des produits, procédés de production, recyclage des matériaux et produits en fin de vie
- ▶ Apport de nouvelles fonctions et amélioration des propriétés mécaniques

Processus et systèmes constructifs



La conception, la structure et l'enveloppe du bâtiment

- ▶ Sous-éléments du bâtiment intégrant de nouveaux matériaux ou de nouveaux composants
- ▶ Prise en compte des notions d'environnement, d'efficacité énergétique, de fiabilité, de confort et de santé
- ▶ Outils de conception pour améliorer la rapidité et la qualité

Energie, réseaux et flux



La gestion de l'énergie dans et pour le bâtiment via les équipements et le contrôle de la performance

- ▶ Équipements énergétiques de production, de conversion et de stockage
- ▶ Monitoring des bâtiments et intégration aux réseaux intelligents
- ▶ Maîtrise de la préparation de la biomasse et des impacts environnementaux pour les équipements de production.
- ▶ Géothermie profonde

Economie circulaire et performance filières

Méthodes innovantes qui préservent l'environnement, améliorent la qualité des produits et la compétitivité des entreprises

- ▶ A l'échelle du produit ; éco-conception
- ▶ A l'échelle du territoire ou des filières ; écologie industrielle
- ▶ A l'échelle du bâtiment ; organisation, contrôle qualité, savoir-faire, protection de l'environnement sur tout le cycle de vie





Contact :

contact@polefibres.fr

Pôle Fibres Energivie

Siège social :

27 rue Philippe Séguin
BP 1041 - 88051 EPINAL Cedex 9
Tél. : **03 29 29 61 89**

Antenne en Alsace :

6 rue Oberlin
67 000 STRASBOURG
Tél. : **03 70 29 98 00**

Les financeurs du Pôle Fibres Energivie :

le Pôle est financé par les cotisations de ses adhérents
et par des financements publics

